

## APPENDICE I - ANNEXE I

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (ci-après dénommé le « HCR »)

Mandat

**Agent de liaison chargé de la sécurité des réfugiés**

*(« Expert en mission » de la Gendarmerie royale du Canada)*

---

À la suite de consultations avec le représentant du HCR et des cadres supérieurs de Guinée (notamment des conseillers sur le terrain en sécurité du personnel), le mandat de l'agent de liaison chargé de la sécurité des réfugiés, ci-après dénommé le « RSLO » a été présenté par le Service des urgences et de la sécurité du siège du HCR à Genève. Le mandat englobe les composantes techniques comme elles ont été présentées par le Bureau guinéen chargé de la coordination des réfugiés, ci-après dénommé le « BCR » et la Brigade mixte chargée de la sécurité dans le camp de réfugiés. Pour réaliser les objectifs opérationnels et mettre en oeuvre efficacement les stratégies en matière de sécurité des réfugiés applicables à la situation de la Guinée, le mandat continue de faire l'objet d'un examen opérationnel et pourra subir des modifications.

Dans le but de maintenir le caractère humanitaire et civil des camps de réfugiés, le RSLO joue le rôle de coordonnateur des activités de gestion et de liaison pour les réfugiés. La stratégie opérationnelle vise de manière générale à organiser des activités de renforcement des capacités et à fournir des conseils en temps utile au gouvernement sur sa responsabilité principale en matière de sécurité des réfugiés, ainsi qu'au HCR qui est l'agence des Nations Unies chargée de la protection des réfugiés.

La planification, l'application, la gestion et la surveillance des normes internationales de maintien de l'ordre adaptées à une situation complexe liée aux réfugiés permettront au HCR d'influencer directement et de soutenir efficacement le gouvernement dans sa participation quotidienne aux dossiers de sécurité des réfugiés. Le rôle du RSLO et le déploiement à durée limitée viseront principalement à mettre en oeuvre des mesures de renforcement des capacités et à assurer l'efficacité du transfert des tâches à un homologue guinéen de haut niveau. Donc, pour aider et conseiller le mieux possible le gouvernement et le HCR sur les stratégies de sécurité des réfugiés et leurs systèmes de composantes, le RSLO remplira les fonctions suivantes :

- Assurer une liaison efficace entre le HCR, le BCR et la Brigade sur des questions relatives à la sécurité des réfugiés en Guinée;
- Fournir des services de gestion générale, de surveillance et d'assistance technique en matière de sécurité des réfugiés à ses homologues du BCR et de la Brigade;
- Analyser les arrangements existants et prévus en matière de sécurité des réfugiés en Guinée et donner des conseils sur leur application et leur définition;
- Fournir des services consultatifs aux commandants de la Brigade sur la gestion de la sécurité des réfugiés, le respect du caractère civil de la population des réfugiés et la préservation des systèmes juridiques et de maintien de l'ordre à l'intérieur des camps;
- Élaborer des matrices d'intervention qui guideront le HCR et le gouvernement dans leurs efforts pour évaluer efficacement la situation des réfugiés sur le plan de la sécurité et promouvoir des interventions crédibles et rapides pour parer aux menaces pesant sur le caractère humanitaire et civil des camps de réfugiés;